LEERS

LES FUNERAILLES DE M. HENRI BATAILLE

Doyen de l'Harmonie municipale

Lundi, à 9 heures, en l'église St-Vaast, eurent lieu les funérailles de M. Henri Bataille, doyen de l'Harmonie municipale, père de M. Louis Bataille, capitaine de la Société.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Oscar Fournies, membre du Comité d'honneur de l'Harmonie municipale ; Jean-Baptiste Vanneste et Alfred Delescluse, vétérans de la Société ; Georges Delescluse, directeur de la maison Pacques.

Les décorations du défunt étaient tenues par M. Jules Willequet.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait : MM le docteur Carré ; Emile Duez, maire de Leers ; Victor Cottignies, chef ; Jules Deprat, ancien secrétaire de Mairie ; Victor Merches, président de l'Orphéon Leersois ; Jules Willequet, secrétaire des Médaillés du travail, etc...

L'Harmonie municipale exécuta des marches funèbres durant le parcours.

Au cimetière, M. le docteur Carré rappela la longue carrière musicale du défunt.

L'Assemblée générale de l'Amicale Française

Au café de la Jouane, l'Amicale a tenu dimanche son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Castex, vice-consul français à Tournai, président d'honneur entouré de MM. Ferdinand Delattre, président actif, Bultet, vice-président et des membres de la Commission.

Après la lecture des rapports moral et financier, M. Delattre adressa ses félicitations aux membres de la Société et remercia M. Castex de son grand attachement au groupement.

M. Castex dit tout son plaisir de se trouver au milieu d'amis et tout sa sympathie à l'Amicale française.

Le renouvellement de la Commission donna les résultats suivants : président, M. Ferdinand Delattre ; vice-président, M. Bultet ; secrétaire, M. P. Vanverbeck; trésorier, M. H. Waeles.

Une brillante tombola termina cette belle réunion.

DENTIERS en BASILITHE

Travaux garantis

Prix sans concurrence

NOVOL, 93, rue du Collège, ROUBAIX 3516

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3 à TOURCOING - Téléphone : 0.55.

Dépot de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

A la Société de Géographie

Hier, les habitués des conférences de la Société de Geographie ont entendu une causerie de l'explorateur français Guibaut qui, en compagnie de M. Liotard, fils du collaborateur de Savorgnan de Brazza, explora le premier les apres solitudes montagneuses de la haute Salouen. Voyage terrible où, en 1910, périrent les représentants d'une mission allemande.

Partis de Hanoï, les deux voyageurs, par Yunnan-Fou, gagnerent les effrayants défiles pre-himalayens du Mékong et de la Salouen, dans leurs cours chinois qui est totalement inconnu. S'aidant de remarquables vues, M. Guibaut conduisit l'auditoire chez les peuplades miserables des frontières birmano-chinoises, d'où à travers des paysages chaotiques et lunaires, par des cols de 5.000 m d'altitude, encadrés de sommets de 6.000, ils gagnerent la province chinoise de Lhassa, dans le « Tibet interdit ». Après une pointe hardie vers l'ouest, les autorites tibetaines les contraignirent à la retraite, et ils rentrerent à Yunnan... sous l'escorte de soldats chinois.

Telle est l'extraordinaire randonnée qui fut exposée avec talent par le grand voyageur.

Médailles de l'Education Physique

Plusieurs de nos concitoyens ont été l'objet de distinctions dans la promotion de l'Education Physique :

— M. Julien DEJONGHE se voit attribuer la Médaille d'Or de l'Education Physique. Grand sportif, il donna son premier coup de botte à l'U.S.T. en 1904 dans l'équipe juniors. Il appartint à l'equipe première, champion de France en 1909 et 1910. Maintes fois selectionné, il fit partie en 1914 de l'equipe fameuse des Lions de Flandre. Après guerre, il reprend sa place à l'U.S.T. et appartient à l'équipe fanion, Champion du Nord 1920. Puis il s'attacha à former des jeunes. Il s'interessa à l'arbitrage et est arbitre 1re série en 1921. En 1928, il appartient à l'equipe de Vieilles Gloires qui joua devant le Roi Albert Ier, à Bruxelles, au bénefice des Invalides de la guerre.

En 1933, il commença l'entrainement de la 1re équipe professionnelle de l'U.S.T. Il ne cessa, depuis, de se dévouer et, notamment la saison passee où il fit monter l'equipe professionnelle de l'U S T de la 3e à la 2e Division.

— M. Cyrille BARATTE obtient la Médaille d'Argent. Il appartient à la gymnastique des écoles. Il est moniteur de la jeunesse de la Croix-Rouge et a conduit cette belle Société à de nombreux succès.

— M. Emile BERTE, à qui est également attribuée la Medaille d'Argent, appartient à la Commission d'athletisme de l'U.S.T. Il est délegué de la Federation Française d'Athletisme pour le brevet sportif populaire pour la région de Roubaix-Tourcoing, animateur de la Section sportive de la Police tourquennoise.

CONSEIL MUNICIPAL

Une réunion extraordinaire du Conseil Municipal es tiendra jeudi 20 courant à 18 heures.

EXPOSITION A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

L'Exposition du 4e Concours de composition décorative et industrielle a lieu en ce moment à l'Ecole des Beaux-Arts et restera ouverte jusqu'au mercredi 19 janvier inclus de 9 h. 30 à 12 et de 14 à 17 heures

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 10 au 15 janvier 1938 on a enregistré :

Bétail abattu et prix moyen : 117 bœufs, 9 fr. à 16 fr. le kg. ; 109 veaux, 14 à 19 fr. le kg. ; 107 moutons, 12 à 16 fr. 50 ; 134 porcs, 13 à 13 fr. 50 le kg; 1 cheval.

Quantités déclarées pour la ville : 57.133 kg. ; pour l'extérieur : 21.862 kg ; cheval, 312 kg. ; 593 kg. de viande ont été saisis par le service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce mardi, répétition générale à 20 h., au local.

HARMONIE DU POINT CENTRAL. — Ce mardi, à 19 h., cours de solfège et d'instrument. A 20 h., répétition générale.

AMICALE JULES FERRY. — Les Amicalistes sont invités à assister aux funérailles de leur regretté camarade Emile Allart, qui auront lieu le mercredi 19, à 8 h 45 en l'église Saint-Joseph

Réunion rue de Fleurus, 124, à 8 h. 30.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — Ce mardi à 20 h., répétition générale au siège avec M. Julien Dupuis. Préparation du programme de Comines.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce mardi 18, répétition générale à 20 h., par M. Bracq. Cours de solfège mercredi à 19 h. Samedi, à 17 h. Pour les instruments mardi et vendredi, à 17 h.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale

SOCIETES SPORTIVES

CYCLISME. — **Union Cycliste Tourquennoise.** — L'ouverture des séances d'entrainement a eu lieu dimanche et a réuni 40 coureurs qui prirent le départ malgré un temps peu favorable. Néanmoins on obtint un très vif succès.

1 Max Desloges (maillot jaune du club); 2. ex aequo : Noyelle, Vromen, Vermanden Joseph, Mercier ; 3. Willecomme et Noyez; 4. Decoster et Maertens, etc. Prochain entrainement : dimanche 23 janvier.

BASKET-BALL. — **Championnat de l'U.F.O.L.E.P.** — Résultats : A.C.V.T. bat Colbert par 35 à 12.

FOOTBALL. — A.C.V.T. 1A bat Croix-Rouge par 9 à 0 ; A.C.V.T. 1B bat Diderot F.C. par 5 à 0 ; A.C.V.T. juniors et Flocon font match nul, par 1 à 1 (arrêté).

JEUX DIVERS

BOULES. — **Tournoi de la ville de Tourcoing.** — Résultats du dimanche 16 : Belle Bouloise, Cdt Nys, bat Commerce, Cdt Deldyck, 19 à 3 ; Vandeboore, Cdt Dumortier, bat Favorel, Cdt Dutilleul, 14 à 6 ; Lemay, Cdt Jostens, bat Petit Chasseur, Cdt Duhat, 9 à 8 ; Frayman, Cdt Frayman, bat Joyeux Drilles, Cdt Dermaux, 13 à 11.

PARTIS POLITIQUES

JEUNESSES COMMUNISTES (**Comité exécutif**). — Les membres du comité son tconvoqués à une réunion qui aura lieu le mercredi 19 janvier, à 19 h., salle de la Prolétarienne, 53, rue Houchard. Ordre du jour : Assemblée générale du 22 janvier ; réunion des secrétaires de groupes. S. Leroy, secrétaire régional, sera présent.

ETAT CIVIL

Naissances. — Chantal Opsommer, rue de Mons, 23. — Henri Lemahieu, rue du Clinquet, imp. Messiaen, 23. — Didier Tiberghien, rue Jacquard, 6.

Publications. — Ernest Baudier, représentant, rue de la Croix-Rouge, 48 et Carmen Perreiraz, employée à Besançon. — Raymond Gysembergh, employé, rue du Blanc-Seau, 309 et Jacqueline Carton, brodeuse, rue du Blanc-Seau, 181. — Alfred Martinache, mécanicien, rue Franklin, 24 et Simonne Sioen, soigneuse à Mouvaux.

Décès. — Marie Dufour, 68 ans, ép. Henri Henricart, rue de l'Yser, 332. — Auguste Debeire, 44 ans, rue de l'Yser, 332. — Philomène Papin, 74 ans, é. Pierre Deschamps, rue du Blanc-Seau, 86. — Carlos Deweppe, 23 ans, rue Nationale, 138.

TOURCOING

M. Louis DUFOURMONT et toute la famille remercient bien sincerement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

Madame Louis DUFOURMONT

née Félicie DESMETTRE

HALLUIN

Statistique Agricole pour l'année 1937

La commission communale de statistique agricole, après examen des déclarations faites par les cultivateurs a dressé l'état statistique ci-après :

Principales productions végétales : Blé, 232 h. 87 ; seigle, 20 h. 12 ; avoine, 122 h. 31 ; orge, 3 h. 65 , pommes de terre, 87 h. 75 , betteraves (à sucre ou distillerie), 33 h. 81 (fourragères, 78 h. 24 ; choux fourragers, 4 h. 68 ; rutabagas et navets fourragers, 8 h. 86 ; tabac, 3 h. 48 ; lin, 26 h. 07 ; chicorée à café, 3 h. ; fèves, 0 h. 83 ; fourrages annuels, 3 h. 40 ; trèfle, 14 h. 61 ; luzerne, 6 h. 57 ; sainfoin, 0 h. 29 ; prairies temporaires, 12 h. 17. Ce qui donne une superficie totale de terres labourables de 666 h. 91.

La superficie des prés natuels est de 67 h. 94, des herbages, de 54 h. 85 et des pâturages et pacages de 56 h. 68.

Les rendements en céréales ont été assez bons.

Les rendements par hectare sont : pour le blé, de 22 quintaux en grains ; de 23 quintaux en paille ; pour le seigle, de 26 quintaux en grains, de 29 quintaux en paille ; pour l'avoine de 25 quintaux en grains, de 23 quintaux en paille ; pour l'orge de 23 quintaux en grains, de 24 quintaux en paille.

Les pommes de terre ont donné un rendement qui peut être évalué à 21.000 kil. à l'hectare ; la récolte du lin dont la moyenne est de 5.000 kilos à l'hectare fut bonne. Pour les betteraves (à sucre ou distillerie) rendement d'environ 33.000 kilos à l'hectare (fourragères), de 63.000 kilos à l'hectare, avec densité moyenne pour le strois catégories. La luzerne a donne 7.000 kilos et le foin 7.500 kilos à l'hectare.

L'effectif des animaux de ferme se décompose comme suit :

Espèce chevaline : 24 animaux de moins de 3 ans, 101 de 3 ans et plus.

Espèce bovine : 15 taureaux, 2 bœufs, 448 vaches laitières, 34 vaches non laitières, 91 génisses, 96 veaux.

Espèce ovine : 1 brebis, 5 moutons.

Espèce porcine : 3 verrats, 23 truies, 19 animaux de plus de 6 mois, 112 de moins de 6 mois.

Espèce caprine : 3 adultes et jeunes.

Chez les A. C. belges. — Mercredi 19 janvier, à 19 h., au local, café du Nord, rue Pasteur, permanence.

La commission invite les membres à venir rapporter les deux photos pour élaboration des fiches de contrôle.

Une prolongation étant intervenue jusque fin janvier pour l'obtention de réduction aux chemins de fer, les membres retardataires sont priés de se présenter à cette permanence car après cette date toute demande sera refusée.

Groupe des Bohémiens. — Au café Delattre, rue Henri-Ghesquière, ce mardi, à 19 h. 30, répétition pour tous les musiciens.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — Ce mardi soir à la Maison du Peuple, répétition pour les pupilles à 18 h. 30.

Société l'Avant-Garde. — Ce soir, au parc des sports, de 18 h. 30 à 20 h. 30, répétition pour les gymnastes de l'Avant-Garde.

RONCQ

Fanfare du Blanc-Four. — Ce mardi 18, au local, café de l'Etoile, à 18 h., cours gratuit de solfège pour débutants.

Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi soir, au local municipal, répétition pour les pupilles à 18 h. 30, pour les adultes à 19 h. 30.

Pour les membres de la clique, répétition à 18 h 30, à l'école communale du Blanc-Four.

Etoile Sportive Roncquoise. — Dimanche le club local recevait sur le terrain de la rue Henri-Barbusse, en un match comptant pour le championnat du Nord, le Sport Ouvrier Halluinois (1A).

Roncq, tout d'abord, attaqua franchement et la mi-temps arriva sur le score de 1 à 0 en faveur de Roncq, mais à la reprise, les Halluinois égalisèrent et par la suite dominèrent durant tout le reste de la rencontre, marquant leur but vainqueur quelques minutes avant la fin, qui fut sifflée sur le résultat de 2 à 1 en faveur du S. O. H qui conserve ainsi la première place au classement deuxième division B.

L'E. S. R se classe huitième au classement Sur onze matches joués, trois ont été gagnés et huit perdus.

A la recette municipale. — Ce mardi 18 janvier à la recette municipale, rue de Lille de 9 à 15 h., paiement des allocations mensuelles de l'Assistance obligatoire aux vieillards, allaitement maternel, femmes en couches, etc. Se munir du livret.

LILLE

Le conflit de la blanchisserie n'a pu être résolu

Nous avons annoncé qu'une tentative devait être entreprise hier en vue d'aplanir le conflit qui séparait employeurs et employés des blanchisseries de linge de l'arrondissement de Lille.

Les organisations patronales s'étaient refusé d'appliquer la sentence surarbitrale rendue le 2 janvier par M. Chaillé qui accordait une augmentation de salaires de 10% , le syndicat cégétiste a voté samedi le principe de la grève, et le syndicat libre a vivement protesté contre la decision patronale.

Hier, M. Gazague, secrétaire général du Nord à la Préfecture, a reçu la délégation patronale en même temps que la délégation ouvrière conduite par M. Godinot, pour le syndicat cégétiste et par Mlle Vion pour le syndicat libre.

Aucun accord n'a pu être réalisé.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 17 JANVIER 1938

Le faux inspecteur. — Dans le courant du mois d'octobre 1937, Marceau Clamer, 33 ans, sans profession, demeurant à *Lille*, 20, place Madeleine Caulier, faisait la connaissance dans un café de Lille d'un cordonnier, de nationalité tchécoslovaque. Au cours de la conversation, celui-ci lui déclara qu'il désirait se faire naturaliser. Rien de plus facile, lui répondit Clamer car je suis inspecteur de police spéciale.

Clamer rédigea la demande qui devait être transcrite sur papier timbré et remise à la Préfecture du Nord. Quelques jours après, Clamer vint réclamer au cordonnier une somme de 400 francs qui devait, disait-il, être envoyée au Ministre de la Justice. Par la suite, il vint redemander de l'argent. Finalement, le naïf cordonnier remit à Clamer une somme totale de 1.100 francs.

Poursuivi pour escroquerie et usurpation de fonctions, Clamer a été *condamné à 6 mois d'emprisonnement.*

DANS LA BOITE DU CHANTIER

Le 24 septembre 1937, une entreprise de Puteaux, se plaignait auprès de l'Administration des P.T.T. de ce qu'un mandat de 1.720 fr. 95 qu'elle avait envoyé à l'un de ses ouvriers travaillant à *Lille*, M. Quinchon, n'avait jamais été reçue par celui-ci.

Une enquête fut ouverte et on apprit qu'un individu s'était pourtant présenté à un guichet de l'hôtel des postes de la Place de la République et avait réussi à toucher le mandat à l'aide d'une carte de combattant portant le nom de Quinchon.

Grâce au numéro de la carte, il fut possible de savoir que celle-ci appartenait à Georges Vandecasteele, 42 ans, chauffeur d'auto, sans domicile fixe. Interrogé, celui-ci avoua qu'il s'était introduit un soir dans le chantier de l'église Saint-Maurice à *Lille*, pour y trouver un refuge pour la nuit, qu'il prit dans la boite aux lettres destinée à recevoir la correspondance des ouvriers du chantier une lettre au nom de Quinchon. Ayant ouvert cette lettre, il trouva le mandat et essaya d'aller toucher celui-ci Place de la République, mais, ne possédant pas de pièce d'identité, il ne parvint pas à obtenir le paiement de la somme de 1.720 fr. 95. C'est alors qu'il gratta sa carte de combattant, et à la place de son nom, il inscrivit celui du véritable destinataire.

Vandecasteele à été condamné à *8 mois d'emprisonnement.*

COUPS DE REVOLVER

Le vendredi 26 novembre 1937, vers 11 h. 50, Georges Duguefroid, 33 ans, chauffeur mécanicien à La Madeleine, 12, rue Jacque Lefebvre, se présentait dans un débit de la rue d'Alger à La Madeleine. Il y consomma un certain temps. Vers 13 heures, le cabaretier fut remplacé au comptoir par sa femme.

C'est alors que Duguefroid se montra agressif tant à l'égard des autres consommateurs que de la cabaretière. S'en prenant particulièrement à celle-ci il tint les propos suivants : « Tu ne sais pas manier un revolver, voilà comme on fait », puis il tira dans la direction de cette femme. Heureusement, un des consommateurs, ayant vu le geste, tira brusquement la cabaretière par le bras, l'empêchant ainsi d'être atteinte par le projectile. Duguefroid tira cependant encore deux coups de feu, puis il se laissa désarmer.

Poursuivi pour violences et voies de fait, ainsi que pour port d'arme prohibé, Duguefroid a été condamné à *8 mois d'emprisonnement.*

LES CONSEQUENCES DE L'IVRESSE

Le 2 décembre 1937, vers 21 h. 15, le directeur de la librairie Taillandier, rue Faidherbe à *Lille*, se dirigeait vers la Bourse, lorsqu'il fut bousculé par un nommé Roger Léonard, 19 ans, garçon de café à *Lille*, 53, rue de la Monnaie. Une observation fut faite à Léonard, mais celui-ci, sans doute mécontent, suivit le directeur, et lui donna un coup de poing derrière la tête. Comme sa victime tentait de se protéger avec son parapluie, Léonard lui porta cette fois un coup de couteau au bras gauche. Léonard prit la fuite, mais il put être rejoint. Il était en état d'ivresse.

Le Tribunal a condamné Roger Léonard à *4 mois d'emprisonnement*, et 5 francs d'amende. La victime, partie civile, qui fut immobilisée pendant un mois, a obtenu *5.000 francs de dommages-intérêts.*

Indésirable. — 3 mois d'emprisonnement à Jean Coeman, 57 ans, camionneur à Gand, pour avoir contrevenu à un arrêté d'expulsion.

— 1 mois d'emprisonnement pour même délit à Gustave Hugue, domicilié à Mouscron.

Coups. — Le 19 juillet 1937, à minuit 30, une discussion éclatait dans un café de la rue du Long-Pot à *Lille*, entre plusieurs consommateurs. Le cabaretier, Léandre Lambrecht, 60 ans, rue du Long-Pos à Lille qui frappa un nommé Desailly, a encouru 25 francs d'amende. Il paiera 500 francs de dommages-intérêts.

Rémy Querquant, 18 ans, infirmier à *Lille*, place des Girondins, et Clément Querquant, 24 ans, frappeur à *Lille*, 18, rue des Girondins, étaient poursuivis dans la même affaire pour coups. 16 fr. d'amende au premier, 25 fr. au second

Le "Réveil Illustré"

PARAIT

tous les mercredis

—: 20 pages :— 0.50

DANS LA RÉGION

UNE BELLE FAMILLE A LILLERS

A chaque promotion de médailles de la Famille française, Lillers compte un assez bon nombre de médaillés, mais c'est peu de chose et jusque maintenant aucune famille de Lillers n'a encore été l'objet d'un don de la Fondation Cognacq-Jay. Espérons que cette année nous aurons le plaisir d'en voir une qui mériterait d'être comprise parmi les bénéficiaires de cette fondation.

De cette union huit enfants sont nés et sont encore vivants : Crétel Emérance née le 10 novembre 1923 ; Yvonne, née le 12 février 1925 ; Marcel, né le 11 août 1927 ; Marie-Louise, née le 22 août 1928 ; Victoria, née le 11 mai 1930 ; Charles, né le 24 mai 1931 ; Emilienne, née le 28 juin 1933 Robert, né le 14 août 1936.

On supportait allègrement les privations, trouvant le réconfort dans la bonne sante des enfants toujours remuant et semant la gaieté au foyer.

M. et Mme CRETEL et leurs huit enfants. (Ph. D. Appourchaux)

Hélas... s'il y a beaucoup de légitimes candidatures aux subventions de cette bienfaisante fondation, il y a peu d'élus

Voilà plusieurs années qu'un chef de famille de Lillers a constitué son dossier sans avoir réussi à prendre place parmi les bénéficiaires d'un don si bienvenu dans un si modeste milieu

Au numéro 5 de la cité Bellevue, demeure un ménage très sympathique et ayant subi bien des épreuves, mais tirant son courage dans le devoir de bien élever ses huit enfants.

Le père, M. Charles Crétel, est né à Lillers le 4 septembre 1902 ; il epousa le 17 mars 1923 dans cette commune Mlle Marie-Louise Cardon, née le 3 août 1903 à Ecquedecques.

Il faut apprécier le mérite des parents qui ont élevé huit enfants autour desquels ils consacrent toute leur activité et leur dévouement.

Le savoir-faire et l'ingéniosité de la mère se manifestent encore davantage quand on connait en ce moment de vie chère, les quinzaines rapportées par le mari, mineur aux mines de Marles, pour la subsistance de dix bouches.

Aussi conçoit-on qu'on tous ait signale cette famille particulièrement intéressante où la concorde ne s'altère pas en la misère supportée courageusement.

DUNKERQUE

CONDAMNÉ POUR VOL PAR LE TRIBUNAL DE LILLE, UN VENDÉEN DE RETOUR D'ESPAGNE EST ARRÊTÉ

...puis relaché, ayant fait opposition au Jugement

En France depuis quelques jours, après de longs mois passés en Espagne, Joseph Chapeleau, âgé de 29 ans, originaire de *Saint Laurent-sur-Sèvre* (Vendée), se promenait hier matin à *Dunkerque*, quand il se fit appréhender par le service de la Sûreté. Le Chef, M. Doyen, signifia à l'homme qu'il était recherché pour exécution d'une peine de trois mois de prison à la suite d'un jugement rendu par défaut, pour vols, par le Tribunal Correctionnel de *Lille*.

Joseph Chapeleau a estimé que vraiment les absents avaient toujours tort. Ayant fait régulièrement opposition au jugement de Lille, il a été aussitôt relaché. Prochainement, il pourra s'expliquer devant ses juges.

Notons, en passant, que Chapeleau est titulaire d'un casier judiciaire assez bien garni : 15 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour par la Cour d'Appel de Douai.

UNE FORTE MARÉE

Les vents de N.-O. aidant, la marée de midi 33 a pris, nier, à Dunkerque, une grande amplitude. La hauteur du flot prévue était de 6 mètres. Elle fut dépassée de soixante centimètres.

L'eau effleurait le quai des Américains et les chambres des pompes aux Ecluses.

La mer était quelque peu houleuse et il fallut, pour les autorités maritimes, prendre le soin de consigner, au plus fort moment de la marée, l'écluse Trystram

UN ACCIDENT

En précédant au déchargement de balles de laine, hier matin, au quai Freycinet 10, M Gilbert Pruvost, âgé de 24 ans, docker habitant 35, rue des Salines, à Saint-Pol-sur-Mer, a été blessé par une balle échappée de la palanquée.

Atteint de contusions dorso-lombaires, M. Pruvost a été admis à l'hôpital.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

L'INONDATION RÉPÉTÉE DE 1.200 HECTARES DE TERRE A CRAYWICK ET LOON-PLAGE

HIER MATIN, ONT ÉTÉ EXPÉDIES A LA PRÉFECTURE DU NORD LES STATUTS D'UN FUTUR SYNDICAT DE 45 PROPRIÉTAIRES ET CULTIVATEURS

Un cas d'inondations particulièrement digne d'attention va, prochainement, espère-t-on, être résolu.

A **Craywick** et **Loon-Plage**, à certaines époques de l'année, notamment en hiver, chaque grande pluie persistante provoquait la submersion de 1.200 hectares de terre environ

Aussi, blé, betteraves, avoine, lin, etc. se sont trouvés régulièrement détruits. En 1936, cette inondation commença en novembre et dura jusqu'en mai 1937.

Les dégâts furent tels, que certains cultivateurs décidèrent de quitter leurs fermes, dont les terres, toujours et toujours inondées, étaient devenues pour eux une lourde charge au lieu d'être d'un rapport normal.

Une situation aussi grave préoccupait dans non seulement des cultivateurs, mais encore des propriétaires, dont les fermes avaient, dans ces conditions, de grosses difficultés à trouver preneur.

En juin 1937, une pétition fut adressée par les intéressés à M. Paul Trystram, président du Syndicat des Waeteringues en question.

Depuis, un syndicat de propriétaires et cultivateurs inondés s'est constitué. Il a réuni l'unanimité des sinistrés, soit 45 personnes.

Avec diplomatie et souci de régler cette affaire à l'amiable, ce Syndicat se mit au travail.

Il s'agissait, en effet, d'obtenir gain de cause pour la culture et de ne pas embarrasser certains industriels, ayant besoin d'un minimum de tirant d'eau pour faire voyager les bélandres apportant à leurs usines les produits dont elles avaient besoin. Toute la question était là.

Ce problème paraît maintenant orienté dans la bonne voie. Le syndicat des inondés, définitivement constitué depuis vendredi dernier, a envoyé ses statuts à la Préfecture du Nord, lundi 17 janvier, dans le but de les faire approuver.

Une pompe sera installée rue de l'Helle, au Pont du Sud-Gracht et une autre au Pont-Neuf.

Des installations provisoires vont être réalisées, afin de connaître exactement quelle devra être la force des pompes définitives.

Etant donné qu'il s'agit ici de cours-d'eau à débit très lent, on croit qu'il faudra des pompes de force moyenne. — J.

BRAY-DUNES

UN COMMENCEMENT D'INDENDIE DANS UNE VILLA

A la villa « L'Auberge des Dunes », inhabitée depuis août 1937, mais encore toute meublée, un commencement d'incendie s'est produit, qui fut rapidement circonscrit.

La gendarmerie de Rosendaël a constaté qu'on avait pénétré par effraction dans l'immeuble, en empruntant le soupirail du rez-de-chaussée.

Aucun objet n'a disparu. On croit que quelque vagabond a dû s'introduire dans cette villa et a commis l'imprudence d'y faire du feu. A moins qu'il ne s'agisse d'une acte de malveillance, toujours possible.

Le montant des dégâts atteint 3.000 fr. environ. Une enquête est ouverte.

EN BELGIQUE

NÉCHIN

Concerts. — Les dimanches 13 et 20 février, le Cercle Dramatique « L'Amitié Franco-Belge » donnera sa 2e série de concerts et interprétera les œuvres suivantes : « Monique », drame en 3 actes, et « Ça porte bonheur », vaudeville en 2 actes. Des intermèdes de choix compléteront ce programme.

Chaque concert sera suivi d'un bal de famille.

ISEGHEM

Boxe. — Résultat de la soirée de boxe de samedi 15 janvier, au local « Patria », Grand Place :

En 10 rounds de 3 minutes, gants de 6 onces : Charles Maes, 75 kilogs (Iseghem), vainqueur aux points de Bridou 75 kilogs (Renaix).

En 10 rounds de 2 minutes, gants de 5 onces . Deroo, 67 kgs (Bruges), vainqueur par abandon au 6e round de Ferdinand Michiels, 67 kgs (Halle) ; Albert Vanrewaere (Iseghem), vainqueur par abandon au 7e round de Deventer (Renaix).

Matches d'amateurs en 4 rounds de 2 minutes, gants de 8 onces : Declercq (Iseghem) et Vanniesckelberghe font match nul ; Seynhaeve (Iseghem) et Decru (Roulers) font match nul; Raedt (Iseghem), vainqueur par abandon au 2e round de Verleye (Roulers) ; Alberic (Iseghem), vainqueur par k.-o. au 2e round de Seynaeve (Roulers).

La Politique Régionale

PARTI COMMUNISTE

Une réunion à Tourcoing

On nous communique :

« Le Parti Communiste a tenu, samedi 15 janvier, salle Jaurès, sous la présidence de M. Casier, conseiller général de Tourcoing, une grande réunion d'information. M Arthur Ramette, député, a exposé les travaux du Congrès d'Arles et un ordre du jour a été voté, dont voici les principaux passages .

» Les communistes des sections de Croix, Wattrelos, Neuville, Halluin, Roncq, Roubaix et Tourcoing réunis en conférence le samedi 15 janvier, salle J.-Jaurès, rue de Tournai, à Tourcoing, au nombre de 600 ; après avoir écouté le compte rendu du Congrès d'Arles donné par MM. Lallemand, Hentgès et Ramette, approuvent l'attitude du Parti dans les circonstances présentes et en particulier l'intervention et la déclaration énergique de M. Ramette à la tribune de la Chambre des Députés

» Réclament de toutes leurs forces que le nouveau gouvernement soit la véritable émanation et l'expression du Peuple qui s'est exprimé lors des élections législatives de mai 1936. Demandent que celui-ci soit un véritable gouvernement de Front Populaire et à l'image du Front Populaire et décidé à appliquer le programme dans toute son intégralité.

» Demandent que les Communistes de Roubaix Tourcoing, Halluin, Neuville, Croix et Wattrelos proposent aux sections Socialistes respectives et qu'ils organisent en commun des manifestations pour exiger la continuation d'un gouvernement correspondant à la volonté du peuple et du suffrage universel, à l'exclusion de tous ceux qui n'ont pas prêté le serment du 14 juillet.

» Saluent les vaillants combattants Espagnols et Chinois qui luttent dans les tranchées au sacrifice de leur pour la défense de leurs libertés, qui sont également les nôtres.

» Se séparent au cri de Vive notre grand parti Communiste, Vive le Front Populaire que nous sommes décidés à maintenir envers et contre tous ».

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Syndicat des moyens de transports.** — Réunion de la Commission administrative élargie aux délégues de toutes les maisons de Roubaix-Tourcoing, ce mardi 18, à 18 h. 30, salle des Orphéonistes, place de la Gare. A l'ordre du jour : Question des salaires.

— **Réunion de tous les débardeurs.** — Mercredi 19, chez Boissute Henri, boulevard de Baurepaire, à Roubaix. Présence indispensable de tous. Grave décision à prendre.

COLOMBOPHILIE

APRÈS LES OLYMPIADES DE BRUXELLES

Un colombophile lambersartois à l'honneur

Samedi dernier eurent lieu à Bruxelles les Olympiades colombophiles Nous avons relaté le succès triomphal remporté par les « coulonneux » français, enlevant la première place devant la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemark, l'Angleterre, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Parmi ceux dont les pigeons furent choisis pour figurer dans le lot de premier choix envoyé à Bruxelles, il y avait un de nos concitoyens, M. L. Thiéry. Ce dernier est honorablement connu dans notre ville, et il figure depuis longtemps sur les contrôles de nos sociétés locales, tant à l'Union Amicale Colombophile, qu'à « L'Espace », où il est vice-président, et qu'à «l'Avenir», où il occupe les mêmes fonctions.

M. L. THIERY

Disons de plus que M. Thiéry est également vice-président de «La Concorde», la grande société Lilloise, et qu'il est colombophile depuis toujours.

Son colombier actuel a été construit il y a une dizaine d'années. Nous l'avons visité sous la conduite de son propriétaire. Il y a d'abord un bâtiment étalé sur une vingtaine de mètres : c'est la résidence d'été des femelles. De l'autre côté du parc se trouve le colombier proprement dit.

LE CONCOURS DE BRUXELLES

Et M. Thiéry nous le montre en detail avec beaucoup de bonne grâce. Quelque deux cents pigeons, des bêtes magnifiques, s'y pressent.

Tous les logements sont spacieux, très clairs, bien aérés et tenus avec une méticuleuse propreté Nous y rencontrons le soigneur, M. Joseph Debusschère, qui collabora jadis en cette même qualité avec le regretté président de la Fédération colombophile, M. Leroy-Béague. On voit que les oiseaux de M. Thiéry sont entre bonnes mains...

Beaucoup de ces bêtes ont « fait » les concours de grand fond. M. Thiéry ne remporta-t-il pas en 1936 et 1937 la 1re série de 5 sur Châtellerault au concours du « Grand Cercle du Nord ». Ceci classe un élevage...

Et M. Thiéry égrène quelques réflexions sur le concours de Bruxelles :

« Certes, les pigeons exposés se valaient presque, tout au moins parmi les nations classées les premières. Seule, la question de forme entrait alors en jeu. Voici la méthode que nous avons employée et qui, selon moi, a puissamment aidé à notre succès.

» Chaque nation devait envoyer trente pigeons. En France, on a concentré à Lille, au siège de « La Concorde », les pigeons les meilleurs, presque tous du Nord d'ailleurs. On en choisit trente susceptibles d'obtenir au moins 90 points au standard. Tous devaient avoir remporté un prix dans un concours d'au moins 600 kilomètres. Ce qui désavantages Lille, d'ailleurs, puisque les épreuves sur Angoulême (595 km.) ne qualifièrent pas les concurrents, tandis que les Roubaisiens furent qualifiés les leurs (605 kilomètres).

» Dans les trente pigeons, chaque nation devait désigner cinq mâles et cinq femelles à soumettre au jury Un premier choix fut fait sur-le-champ.

» Avant de mettre nos pigeons en loges, à Lille, un second examen amena certaines modifications. La forme des bêtes avait déjà changé.

» M. Rollet, convoyeur-chef de « La Concorde », accompagna les trente oiseaux à Bruxelles.

» Et samedi matin, avant le concours, nous fîmes MM. Sion, Dordain, Février et moi, subir à nos pigeons un troisième examen. Les différences de forme nécessitèrent un classement de dernière heure..., le bon, puisqu'il nous fit remporter la victoire !

» Nos sympathiques concurrents ne changèrent rien aux désignations faites quelques jours avant les Olympiades. Certains de leurs pigeons perdirent leur « bonne forme » et... des points précieux.

» L'organisation de nos amis belges fut parfaite. Nous n'avons, ajoute M. Thiéry, regretté qu'une chose : l'absence d'interprètes qui eussent pu, à mon avis, rapproché certaines délégations... »

Et comme nous félicitons une dernière fois notre interlocuteur d'avoir contribué à une victoire nationale, il conclut : « Oui, nous fûmes bien heureux et bien émus quand le soir, nous entendîmes M. Mathis, le président de la Fédération colombophile belge proclamer : Première, la France ! »

A ROUBAIX. — **Les Vrais Colombophiles** siège chez M. Surquin, rue de Lille. Résultat de l'exposition-concours du 16 janvier : Pardoen Edouard bat Surquin Charles ; Forret Alphonse bat Grimonpont Gustave ; Tassart Richard bat Hoefman Charles ; Berte Louis bat Vanhauter P. ; Billiet Robert bat Masse Alfred ; Liviau Albert et Desmet Amédé, match nul.

As pigeon : Berte Louis.

Jury : Chieux Gaston et Delbarre Emile.

A TOURCOING. — **Fédération de l'Avant** — Etant donné le résultat obtenu lors de sa dernière réunion générale le 8 janvier, la Commission de la Mutuelle invite tous les membres de la Fédération à assister à la réunion générale obligatoire du jeudi 20 janvier à 19 h., pour prendre connaissance de la décision qu'elle a prise.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Grand Théâtre — Jeudi, à 20